

Brocante du 15 Août 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner accompagner de son règlement et d'une pièce d'identité, à l'une des adresses suivantes (Chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes) :

- soit par courrier :

Au Comité des fêtes- hôtel de ville- 6 rue du Maréchal Foch-17320 Marennes - soit à déposer à l'Office de Tourisme de Marennes 1 place Chasseloup-Laubat

Renseignements auprès de Stiquel Patrick en charge des inscriptions au 06.67.46.98.36 ou Potherat Christophe au 07.68.75.67.47

INSCRIPTION AVANT LE 8 Août 2024

<u>4 € le mètre linéaire, chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Marennes</u>

PROFESSIONNEL

N° R.C:.....

PARTICULIER

N° Carte d'identité:....

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Extrait de la Loi du 05 août 2008 n° 2008-776 modifiant l'article L 310-2 du code du commerce (décret d'application du 07 janvier 2009).

« Les particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux vente au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus »

De déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à plus d'une vente au déballage et vendre que des objets personnels et usagers.

RESERVE UN EMPLACEMENT DE METRE(S) LINEAIRE(S). (correspondant au minimum à la longueur du véhicule)

Fait àLe	Signature	(cachet)
----------	-----------	----------

Comité des Fêtes - Hôtel de Ville - 6 rue du Maréchal Foch - 17320 Marennes